

**Arrêté du 20 février 2015
portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline
NOR : JUSC1504443A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, R. 822-8 et R. 822-9 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 4 février 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, en date du 14 janvier 2015,

ARRÊTE

Article 1

Est nommée membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon :

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

Mme Martine CHABERT, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, titulaire, en remplacement de M. Alain ROUX, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 20 février 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE